

*fait communication, délibération & rapport, entre les nobles & les conseils des villes, sur l'état présent du pays, ont selon leur serment & devoir, cru nécessaire de manifester par les présentes, l'état légitime des pays de Hollande & de West-Frise, se confiant absolument que quiconque les verra, en jugera d'une manière aussi impartiale & pacifique que l'exige le triste état de ces pays.*

*Il est notoire que les pays de Hollande avec West-Frise & Zélande, depuis le tems de sept cens ans ont été ici gouvernés par des comtes & des comtesses à qui la seigneurie & la souveraineté de ces mêmes pays a été légitimement présentée & conférée par les chevaliers, nobles & villes représentans les états de ce même pays; qui aussi se sont comportés pendant leur administration avec tant de discrétion & de modération, qu'ils n'ont jamais disposé d'entreprendre la guerre, ou de faire la paix, de lever des impositions ou contributions sur le pays, ou de quelques autres choses concernant l'état des pays (quoique néanmoins ils fussent ordinairement pourvus d'un bon conseil des nobles & naturels du pays) sans avis & consentement des nobles & des villes du pays qu'on convoquoit & assembloit chaque fois à cet effet: & en outre ledit conseil a donné en tout tems & en toutes choses, favorable audience, parfaite croyance & bonne résolution aux nobles & villes du pays, sur tout ce qu'ils ont jamais eu à remontrer concernant en quelque façon l'état & la prospérité des pays.*

*Ce qui ayant été tout-à-fait un gouvernement aussi légitime qu'aucun autre se soit jamais trouvé, a produit des fruits qui ont servi considérablement & spécialement à l'honneur &*